



# Police

Zone de Police Basse-Meuse (5281)  
Le Collège de Police

AUX CITOYENS DE LA ZONE DE POLICE BASSE-MEUSE

Rue du Passage d'Eau, 40  
4681 Hermalle-sous-Argenteau  
Tél. 04 374 88 00  
Fax 04 374 88 49  
Courriel : [Zp.BasseMeuse.SecretairedeZone@police.belgium.eu](mailto:Zp.BasseMeuse.SecretairedeZone@police.belgium.eu)

Oupeye

Le 1<sup>er</sup> juin 2023

Votre lettre du /  
Vos références /  
Nos références CEP/SL/CS032/2023  
Objet : Réunion du Conseil de Police

Chargé de dossier Stéphane LECLERCQ  
Téléphone 04 374 88 02  
Fax 04 374 88 48

Chers Concitoyens,

Le Collège de police a l'honneur de porter à votre connaissance que le Conseil de Police se réunira en date du 21 juin 2023, à 20h00 au Château d'Oupeye (Rue du Roi Albert, 127 à 4680 Oupeye).

L'ordre du jour sera le suivant :

#### Séance publique

1. Marchés publics – Marché de fournitures – Acquisition de tenues et de matériel pour cyclistes – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
2. Marchés publics – Marché de fournitures – Tenues cannabis – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
3. Marchés publics – Marché de service – Nettoyage des vitres et châssis des différents bâtiments de la Zone – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
4. Marchés publics – Marché de service – Contrat de maintenance relatif à l'ascenseur de l'hôtel de police – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
5. Marchés publics – Marché de service – Entretien du groupe électrogène – Approbation des conditions et du mode de passation du marché
6. Patrimoine – Déclassement d'armes de poing – Décision
7. Zone de police - Informations et communications diverses
8. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
9. Adoption du procès-verbal de la séance publique précédente

#### Séance à huis-clos

10. Personnel – Désignation d'un Chef de corps – Décision
11. Personnel - Mobilité 2023/2 (Erratum) - Nomination d'un Inspecteur de police - Décision
12. Zone de police - Informations et communications diverses
13. Point(s) ajouté(s) à l'ordre du jour par les Conseillers de police (article 25/2, § 2, LPI)
14. Adoption du procès-verbal de la séance à huis-clos précédente

Le Secrétaire,  
S. LECLERCQ



Le Président,  
S. FILLOT